

Présentation brève et synthétique (CA)

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2020.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le maire, ordonnateur présente un bilan de l'année écoulée.

Le compte administratif 2020 a été voté le 1er avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE	227 965,54	366 802,39	234 664,67	316 985,37
Total	227 965,54	366 802,39	234 664,67	316 985,37

Les charges du personnel sont constantes.

Une légère baisse des charges de gestion courantes due à une participation de 2020 titrée sur l'exercice 2021.

Les charges à caractère général sont en légère hausse suite à la réfection de bâtiments (église et logement communaux)

Une part de l'exédent de fonctionnement fut imputer en investissement pour combler le déficit (c'est l'autofinancement)

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses
Charges à caractère général : 47 158,39 €
Charges de personnel : 98 393,90 €
Subventions et participations : 14 613,91 €
Autre : 67 799,34 €

Recettes
Contributions directes : 166 420,26 €
Dotations et participations : 53 331,14 €
Produit des services : 14 966,91 €
Excédent antérieur : 26 339,84 €
Autre : 105 744,24 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses
Dépenses d'équipement : 95 921,20 €
Dette : 13 066,40 €
Déficit antérieur : 122 934,06 €
Autre : 2 743,01 €

Recettes
Subventions : 122 342,38 €
Dotations, fonds et réserves: 183 928,87 €
Autre : 10 714,12 €

- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
MAIRIE PRADES SUR VERNAZOBRE	63 208,78
Total	63 208,78

La dette de la commune continue d'être remboursé laissant entrevoir la possibilité de pouvoir recourir à un futur emprunt pour les projets communaux

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

